



# Projet Linguistique du Ceeda *SAFEP - SSEFS*

Ceeda – Centre d'éducation pour enfants déficients auditifs  
5 chemin de Palente 25000 Besançon

Tél. 03 81 61 33 44 – Fax. 03 81 58 53 50 – E-mail : [secretariat.ceeda@pepcbfc.org](mailto:secretariat.ceeda@pepcbfc.org) – [www.pepcbfc.org](http://www.pepcbfc.org)  
SIRET 883 012 016 00642– APE 8891B

Association loi 1901 adhérente à la Fédération Générale des PEP reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919

**Démarche qualité : septembre 2009 / juin 2012**

**Rédaction du document : mars 2013**

*Mise à jour le 12/10/2018*

# Sommaire

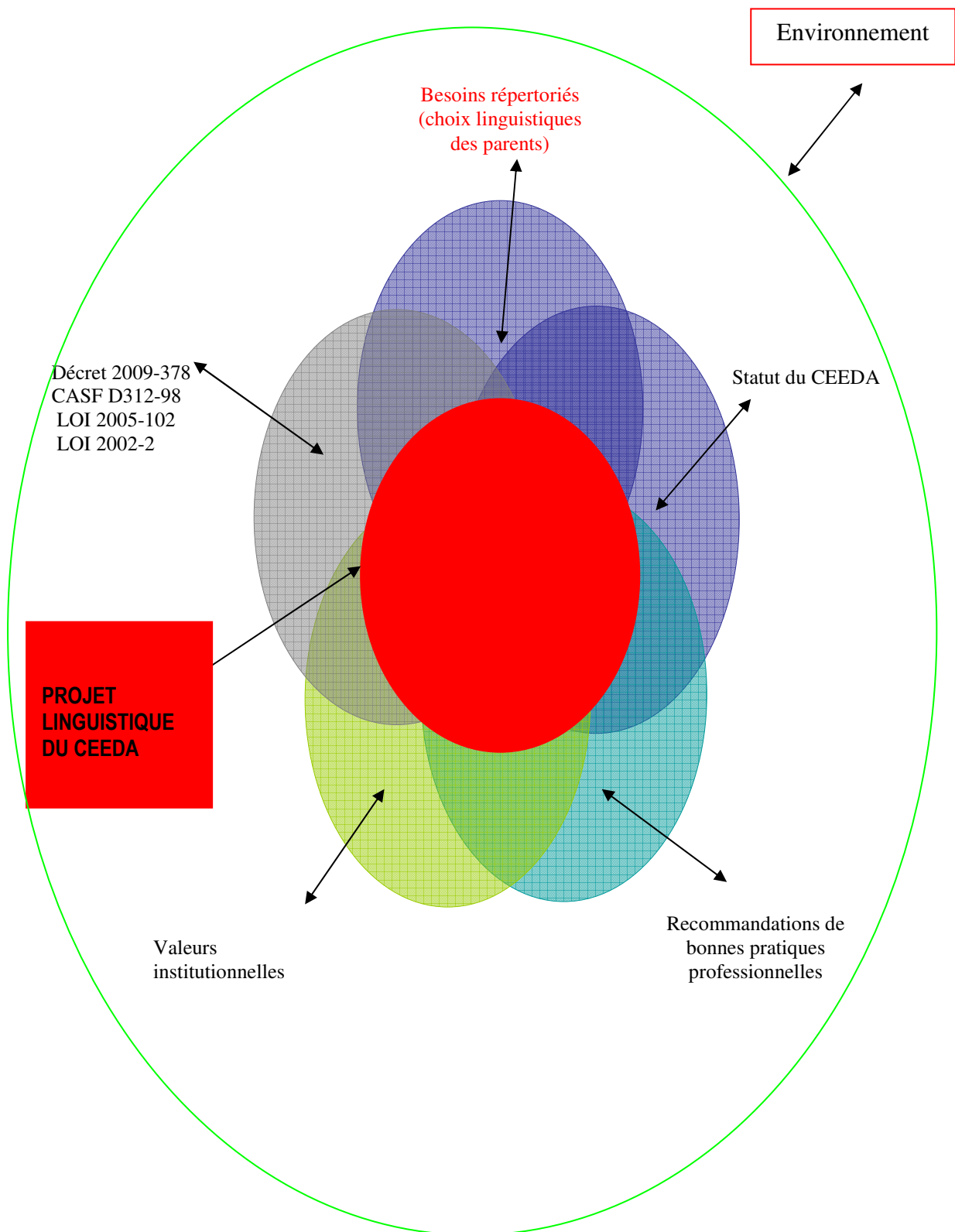
	<b>Préambule</b> .....	Page 1
<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	Page 3
<b>2</b>	<b>Transversalité du projet linguistique</b> .....	Page 4
2.1	La communication avec l'utilisateur .....	Page 4
2.2	La recherche de l'autonomie .....	Page 4
<b>3</b>	<b>Communication en langue française</b> .....	Page 5
3.1	L'appareillage .....	Page 5
3.2	L'éducation auditive .....	Page 6
3.3	Communication et développement du langage .....	Page 6
3.4	Les outils utilisés et les modalités d'accompagnement .....	Page 7
3.4.1	La Langue française Parlée Complétée .....	Page 7
3.4.2	Le signe en appui .....	Page 8
3.4.3	Les pictogrammes .....	Page 8
<b>4</b>	<b>Communication bilingue</b> .....	Page 10
4.1	Définition du bilinguisme retenue au Ceeda .....	Page 10
4.2	Contexte .....	Page 10
4.3	Proposition de la LSF à tous .....	Page 11
<b>5</b>	<b>Projet de communication adapté</b> .....	Page 13
5.1	Signes d'alerte .....	Page 13
5.2	Outils et supports spécifiques .....	Page 14
<b>6</b>	<b>L'accompagnement familial au Ceeda</b> .....	Page 15
6.1	Objectif de l'accompagnement familial .....	Page 15
6.2	Moyens mis en œuvre .....	Page 15
6.3	Informé .....	Page 15
6.4	Écouter, observer avec empathie .....	Page 16
6.5	Mettre en place une progression des objectifs, conjointement avec les parents .....	Page 16
6.6	Transmettre et mobiliser des compétences .....	Page 16
6.7	Mobiliser les ressources de la famille .....	Page 17
6.8	L'accompagnement familial à la carte .....	Page 17

## PRÉAMBULE

**Le Ceeda s'engage, dans ses différentes missions, à prendre en compte la déficience auditive des usagers, pour développer au mieux les potentialités de chacun afin qu'il devienne un adulte capable de s'adapter dans la vie et la société.**

**Ce postulat sous-tend les grandes lignes du projet linguistique et les modalités de sa mise en œuvre.**

# PROJET LINGUISTIQUE du Ceeda



# 1 - INTRODUCTION

*La palette des options de communication retenues par le Ceeda<sup>1</sup> constitue le projet linguistique du service.*

## Le projet linguistique du Ceeda s'inscrit à la croisée des paramètres suivants

- le cadre règlementaire et légal :
  - **Les articles D312-98 à D312-110 du Code de l'Action Sociale et des Familles**
  - **la loi 2002-2** rénovant l'action sociale et médico-sociale
  - **la loi 2005-102** pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.
- les besoins des usagers accueillis par le Ceeda (les besoins répertoriés sont directement en lien avec les choix linguistiques faits par les parents),
- le statut des services du Ceeda (SAFEP<sup>2</sup> et SSEFS<sup>3</sup>), leurs missions,
- les valeurs institutionnelles,
- les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS<sup>4</sup>.

## Le projet linguistique a été construit en tenant compte de l'environnement du Ceeda

- Les partenariats possibles, services et équipements publics qui peuvent devenir des ressources dans la mise en œuvre du projet.
- L'éclatement géographique car nous intervenons sur toute la région de Franche Comté et nous avons considéré les déplacements qui en découlent pour les usagers et/ou pour les professionnels et les limites que cela nous impose.
- L'expérience des professionnels, le recul par rapport à des situations d'usagers que nous avons accompagnés quelques années auparavant, nous ont aussi guidés pour faire certains choix.

---

<sup>1</sup> Centre d'éducation pour enfants déficients auditifs

<sup>2</sup> Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce

<sup>3</sup> Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation

<sup>4</sup> Haute Autorité de la Santé

## 2 - TRANSVERSALITÉ DU PROJET LINGUISTIQUE

*Tous les professionnels du Ceeda sont concernés par le projet linguistique : la transversalité de cette référence commune fondamentale dans une structure comme la nôtre, se repère à différents niveaux de l'activité des professionnels et du service.*

### **2.1 - La communication avec l'utilisateur**

Tous les salariés doivent être capables d'adapter leur communication aux usagers ; pour cela, quelle que soit leur place dans l'organigramme de la structure, ils doivent avoir des connaissances suffisantes sur la surdité et ses conséquences, sur les outils augmentatifs<sup>5</sup> ou alternatifs<sup>6</sup> de communication LfPC<sup>7</sup>, pictogrammes... et sur la LSF<sup>8</sup>.

Les professionnels dont les missions sont directement en lien avec la mise en place de la communication et le développement des langues (français et LSF) seront amenés à se former à l'utilisation des outils et en LSF.

Une mise à jour régulière des outils partagés (nouveaux pictogrammes, nouveaux signes..) est nécessaire ; de même les professionnels doivent avoir le souci de réactualiser leur connaissance des outils et leur compétence à les utiliser.

L'utilisation d'outils augmentatifs ou alternatifs de communication ou de la LSF est décidée lors des réunions de projets, en accord avec les parents.

### **2.2 - La recherche de l'autonomie dans la communication dans l'environnement entendant**

Les professionnels du Ceeda ont le souci de rendre les enfants et les jeunes acteurs dans les échanges, même lorsqu'ils n'ont pas encore une maîtrise suffisante du français en partageant avec la famille et les autres lieux de vie les outils alternatifs de communication utilisés.

Il nous semble important que tous les parents aient une connaissance du projet linguistique du Ceeda : c'est dans celui-ci qu'ils trouveront les possibles pour imaginer le projet linguistique de leur enfant.

Le projet linguistique du Ceeda doit être transmis aux tutelles et aux partenaires institutionnels. C'est une référence qui peut leur apporter un éclairage sur le fonctionnement des services.

---

<sup>5</sup> Outils augmentatifs de communication : qui facilitent la communication (en réception ou en production)

<sup>6</sup> Outils alternatifs de communication : qui remplacent les codes linguistiques (langue française ou LSF) de façon transitoire ou définitive : par exemple, les pictogrammes

<sup>7</sup> Langue française Parlée Complétée

<sup>8</sup> Langue des Signes Française

## 3 - COMMUNICATION EN LANGUE FRANÇAISE

### 3.1 - L'appareillage

La grande majorité des parents des enfants et jeunes que nous accueillons font, au départ, le choix d'une communication orale en langue française.

***Le préalable à la réalisation de ce projet est une réhabilitation auditive optimale : pour parler l'enfant doit entendre le mieux possible ; le continuum auditif de l'enfant doit être interrompu le moins souvent possible pour que ses repères ne changent pas.***

#### **L'entourage de l'enfant doit veiller :**

- 1) Au port régulier des prothèses (contours, implant,) mais aussi à l'utilisation du micro HF si son projet personnalisé prévoit ce matériel.
- 2) Au bon état de fonctionnement de son appareillage : réglage adapté de l'implant, des contours, compatibilité du micro avec les prothèses, batteries chargées, piles fonctionnelles...
- 3) À la qualité de l'ambiance sonore autour de l'enfant ou du jeune pour que la réception des messages oraux soit la plus confortable possible.

Le médecin ORL assure le suivi médical de la surdité et veille à la bonne adaptation prothétique des usagers ; il travaille en lien avec le service d'audiophonologie du CHRU<sup>9</sup> de Besançon et les autres centres implantateurs et avec les audioprothésistes choisis par les familles.

L'orthophoniste chargée de l'accompagnement de l'utilisateur est l'interlocutrice des autres professionnels qui ont des questionnements sur le fonctionnement des prothèses ; elle doit, le cas échéant, s'être renseignée sur le fonctionnement de l'implant et être capable de transmettre les informations.

Les parents s'engagent à honorer les rendez-vous prévus à l'hôpital (pour les usagers implantés) et à se rendre régulièrement chez l'audioprothésiste pour que les prothèses soient toujours bien réglées et entretenues.

Lors de l'admission au Ceeda, les parents sont informés de la ligne de conduite adoptée et s'engagent, en signant le PIA<sup>10</sup> de leur enfant, à partager avec les professionnels, le souci d'une bonne adaptation prothétique.

S'il s'avère que, de façon récurrente et par négligence, l'enfant n'est pas correctement appareillé, une suspension partielle ou totale de l'accompagnement peut être envisagée, telle que définie dans le règlement de fonctionnement du Ceeda.

---

<sup>9</sup> Centre Hospitalier Régional Universitaire

<sup>10</sup> Projet Individualisé d'Accompagnement

### **3.2 - L'éducation auditive**

***Pour assurer une parole de qualité, l'éducation auditive tient une grande place dans le suivi des enfants, tout particulièrement avec les plus jeunes.***

L'orthophoniste propose des activités qui ciblent le développement des perceptions auditives dans le cadre des séances de rééducation : l'enfant va apprendre à écouter, entendre, discriminer, identifier, les bruits, les sons du langage et les mots ; les parents et les autres professionnels qui interviennent, essaient de multiplier les opportunités d'écoute dans des situations de plaisir pour que l'intérêt auditif de l'enfant se transpose dans toutes les situations.

### **3.3 - Communication et développement du langage**

***Le développement de la communication et du langage oral est au centre du projet de communication en langue française.***

L'orthophoniste va établir une progression pour chacun des enfants et jeunes qu'elle accompagne, en s'appuyant sur les étapes du développement du langage de l'enfant normo-entendant, sur ses compétences en surdité et sur sa connaissance de chaque usager. Dans le cadre de l'accompagnement parental, elle aide les parents à adapter leur communication au plus juste avec leur enfant ; elle essaie de leur montrer ce que l'enfant peut comprendre, ce qu'il peut produire et précise ainsi ce qu'on peut exiger de lui ; c'est cet ajustement permanent de la communication avec l'enfant qui facilite sa progression.

De la même façon, l'orthophoniste renseigne ses collègues sur l'évolution linguistique de l'enfant pour que chacun ait, au cours des activités en lien avec sa spécialité professionnelle, le souci d'enrichir le langage de l'enfant ou du jeune de façon adaptée.

***C'est donc tout l'entourage de l'enfant ou du jeune qui est concerné par son évolution linguistique en l'aidant à prendre la parole, en lui apprenant à respecter les règles de la communication, en lui permettant d'exprimer ses émotions, ses sentiments, en lui donnant les moyens de parler de personnes, d'objets et/ou de lieux absents, du passé et de l'avenir.***



## **3.4 - Les outils utilisés et les modalités d'accompagnement dans le cadre du projet de communication en langue française**

### **3.4.1 - La Langue française Parlée Complétée**

*Le code LPC est un outil d'aide à la réception de la parole : le locuteur accompagne d'un mouvement de la main près du visage, tout ce qu'il dit, syllabe par syllabe (huit formes de la main et cinq emplacements près du visage). Ce codage manuel des sons de la langue lève toutes les ambiguïtés induites par les sosies labiaux.*

Le français est « montré » dans son aspect séquentiel : une suite de mots dont certains très courts et pourtant vecteurs très importants de sens, mots eux-mêmes composés de syllabes, elles-mêmes composées de sons. Le discours est perçu complètement et sans fatigue par la personne sourde. On parle de *Communication en Langue française Parlée Complétée ou LfPC*.

L'utilisation systématique de la LfPC facilite l'acquisition du langage oral par « imprégnation », (au plus près de ce qui se passe pour l'enfant entendant).

Tous les jeunes sourds peuvent bénéficier de code LPC ; ceux dont l'entourage code régulièrement décodent mieux et plus rapidement ; toutefois, il est établi que le code est efficace même avec des enfants qui n'en bénéficient que lors des différents accompagnements : le délai d'accès à un décodage fluide est plus long. Des séances d'entraînement au décodage peuvent alors être proposées.

Les codeuses font partie de l'équipe pluridisciplinaire du Ceeda. Les codeuses accompagnent les enfants et les jeunes sourds dans le cadre scolaire pour faciliter leur inclusion en leur garantissant une bonne réception de tous les messages oraux. Les codeuses LPC sont à même d'évaluer si la LfPC apporte un confort aux jeunes dans la réception des séances d'enseignement.

Lorsque, dans le cadre de leur projet de scolarisation, les enfants ou les jeunes bénéficient d'heures de code et également d'heures d'accompagnement par une AESH<sup>11</sup>, il est très important de coordonner les actions mises en œuvre pour que le jeune identifie bien le rôle de chaque professionnel ; la pertinence de cumuler les deux types d'aide doit être régulièrement questionnée et les temps de mise en œuvre respectifs réfléchis pour être le plus profitables possible.

***L'orthophoniste doit avoir le souci d'entraîner la réception des messages oraux en audition seule chez les enfants implantés pour qu'ils optimisent l'utilisation du canal auditif de réception très bien réhabilité par ce type de prothèse.***

Si la LfPC fait partie des outils à mettre en œuvre dans le projet d'un enfant ou d'un jeune, il est important que l'ensemble des professionnels qu'il côtoie dans le cadre de son accompagnement puisse la lui proposer : c'est un outil facile à maîtriser et tous les professionnels sont susceptibles de devoir l'apprendre.

---

<sup>11</sup> Assistant pour Elèves en Situation de Handicap

### 3.4.2 - Le signe en appui

*Le signe (vocabulaire signé issu de la langue des signes française) est utilisé pour présenter les mots nouveaux. Il permet un accès rapide au concept (compréhension et expression). Ce n'est qu'un outil en constante évolution pour arriver à une maîtrise de l'oral, c'est-à-dire que son utilisation s'ajuste en permanence au niveau d'oral de l'enfant : dès que le mot est compris définitivement ou grâce au contexte, le signe disparaît. L'enfant est encouragé à l'abandonner dans son expression dès que cela est possible.*

Le signe en appui est un outil augmentatif utilisé avec les très jeunes et jeunes enfants sourds sévères ou profonds, implantés ou non, pour faciliter l'entrée dans l'oral. Il permet l'accession rapide *au sens du lexique exclusivement* (l'acquisition des notions temporelles et spatiales est ainsi facilitée, par exemple). En aucun cas, il ne soutient le sens porté par la syntaxe de la langue. Le signe en appui n'a de sens qu'en complément d'énoncés oraux structurés et adaptés au niveau langagier de l'enfant, « à un moment T ».

Souvent l'enfant se sert plus longtemps du signe en appui que l'adulte : c'est pour lui une assurance d'être compris quand sa parole n'est pas encore précise.

Tous les professionnels vont être amenés à introduire des nouveaux signes en appui dans le cadre de leur activité, et donc, doivent apprendre du vocabulaire signé pour accompagner l'entrée dans l'oral des plus jeunes.

La pratique de la LfPC n'exclut pas l'utilisation du signe en appui : l'énoncé (adapté au niveau de la longueur, de la complexité syntaxique et lexicale, du débit) est d'abord présenté oralement + LPC (LfPC) ; l'énoncé est repris avec du signe en appui si cela est nécessaire pour l'accès au sens ; enfin le modèle est redonné en LfPC.

### 3.4.3 - Les pictogrammes

*L'utilisation des pictogrammes n'est pas un « passage obligé » : les enfants qui ne présentent pas de difficulté particulière d'entrée dans la langue n'ont pas forcément besoin de cet outil.*

Les pictogrammes utilisés au Ceeda sont ceux du centre de ressources Robert Laplane. Ils ont été créés pour un certain nombre d'entre eux en référence aux signes de la langue des signes française.

Les pictogrammes, outil augmentatif, sont utilisés :

- pour communiquer (au même titre que des images, des photos),
- pour construire la langue,
- pour amorcer l'accès à un code arbitraire,
- **pour supporter la lecture (le pictogramme permet de se dégager du déchiffrage pour travailler l'accès au sens).**

*Le grand avantage de cet outil est qu'il reste : c'est une trace durable possible.*

L'utilisation des pictogrammes se fait progressivement avec les petits : on ne peut pas toujours arriver directement au pictogramme très *symbolisé* : il faut parfois passer par un ou plusieurs dessins qui « parlent » mieux à l'enfant. L'utilisation de cet outil demande donc une réflexion pour l'adapter à chacun en fonction de sa compréhension des situations, de son niveau de langue...

Les professionnels qui introduisent des signes en appui ou des pictogrammes doivent avoir le souci de les transmettre aux parents et de les relayer auprès de leurs collègues, de l'enseignant et de l'AVS de l'usager afin qu'ils soient pris en compte comme des « possibles d'expression et de compréhension », qu'ils soient utilisés et que les mots oraux correspondants prennent place définitivement dans le lexique de l'enfant.

***C'est le PIA qui définit les outils à utiliser, l'objectif ou les objectifs de leur utilisation, les modalités de leur mise en œuvre.***

La très grande majorité des enfants et des jeunes du Ceeda bénéficient d'accompagnement individuel.

La mise en œuvre de travail en groupe est décidée en fonction des besoins repérés des enfants ou des jeunes et parce que ce mode d'accompagnement semble plus adapté ou semble favoriser la réalisation des objectifs langagiers.

## 4 - COMMUNICATION BILINGUE

### 4.1 - Rappel de la définition du bilinguisme retenue au Ceeda

**Bilinguisme :** *Penser, comprendre et s'exprimer dans deux langues. En l'occurrence, compréhension et expression de la LSF d'une part et de la langue française d'autre part dans ses modalités orale et/ou écrite.*

### 4.2 - Contexte dans lequel nous proposons une communication bilingue au Ceeda

- Contrairement à ce qu'on peut rencontrer dans des instituts avec internat, la langue prioritaire au Ceeda est généralement la langue française ;
- il est difficile de réunir les enfants et les jeunes dont les parents ont fait ou feraient le choix d'une communication bilingue compte-tenu de notre identité de SAFEP et de SSEFS régionaux et donc d'une grande dispersion géographique des usagers ;
- la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a contribué à la réduction du nombre de classes spécialisées accueillant des jeunes sourds.

Ce contexte doit être pris en compte dans la mise en œuvre immédiate d'une part, et dans la réflexion qui aboutit à des préconisations pour améliorer cette mise en œuvre, d'autre part.

**Nous retenons par ailleurs les principes suivants dans la mise en place d'une communication bilingue :**

*- L'objectif d'un projet de communication bilingue est de construire la langue française d'une part et la langue des signes d'autre part et de tendre à un niveau correct dans les deux langues en fonction du référentiel européen d'acquisition des langues ;*

- La maîtrise d'une langue s'acquiert dans des situations naturelles de communication qui permettent d'exercer la pragmatique du langage : il faut donc favoriser des situations de langues vivantes.

- Trois axes sont à développer pour les deux langues : un vécu dans la langue, un enseignement de la langue et un enseignement dans la langue ;

- Pour que les enfants et les jeunes ne restent pas dans un mode « mixing », les deux langues doivent être présentées séparément : par des experts différents et dans des temps différents ; cela pour l'enseignement **de** la langue et l'enseignement **dans** la langue et, pour une part, pour le vécu dans la langue ;

- Les deux langues peuvent être présentées simultanément (au cours d'une même activité, dans un même lieu mais par des locuteurs différents) : activités du service éducatif.

### **4.3 - En 2012, le Ceeda a décidé de proposer de la LSF à tous ses usagers ainsi qu'à leurs familles**

#### **Différents points ont motivé cette décision :**

- La volonté de se mettre en conformité avec la loi en tenant compte de la réalité des services et en respectant les recommandations de bonnes pratiques,
- L'intérêt de proposer une langue qui s'appuie sur une communication gestuelle et corporelle, naturelle entre le petit enfant et son entourage,
- Les avantages de la LSF qui permet une communication plus aisée dans certaines situations quotidiennes (pannes de prothèses, piscine, début de réglage après l'implantation), de communiquer avec des pairs sourds qui ne maîtrisent pas le français et d'utiliser les nouveaux outils de communication.
- Le souci de permettre à une partie des enfants sourds qui présentent des difficultés associées de ne pas être pénalisés par un accès plus tardif à la langue orale dans la construction de leur pensée.
- L'enrichissement culturel et identitaire que représente la LSF qui peut se révéler important à l'adolescence.

***Il nous semble important de mentionner que l'apprentissage de la LSF dans de bonnes conditions ne freine pas l'accès aux langues orales, ce que confirme la Haute Autorité de la Santé (HAS).***

#### **Quelques informations sur la LSF**

La LSF est une langue gestuelle, visuelle et non vocale.

Comme toutes les langues, la LSF possède sa propre grammaire et sa propre syntaxe. Elle permet d'exprimer tous les messages, avec toutes les nuances possibles.

Tout se traduit : l'humour, les idées abstraites, les expressions, les métaphores, la poésie, les termes scientifiques, les détails techniques...

Il existe dans la LSF, comme dans toute langue, des registres, des niveaux de communication, des styles différents, que ce soit de la poésie, de la philosophie, de l'argot, de l'humour, des injures, des jeux de signes analogues aux jeux de mots...

La LSF est une langue vivante qui continue à évoluer avec la création permanente de nouveaux signes, au fur et à mesure que les sourds accèdent à de nouveaux milieux universitaires ou professionnels et par l'apparition de nouvelles techniques, comme le vocabulaire informatique par exemple.

Ces informations sont tirées de « moi sourd et toi ? » Ed Monica Companys

Nous préconisons l'apport de LSF en groupe pour favoriser et enrichir les échanges. Toutefois pour les petits (avant l'âge de 18 mois), le début de communication en LSF pourra se faire à domicile en respectant la procédure de mise en œuvre de ce mode d'intervention : c'est l'assistante sociale qui accompagne le professionnel concerné au domicile pour poser le cadre de travail.

La participation des parents est nécessaire avec les plus jeunes pour que l'apprentissage de la LSF s'inscrive dans des situations naturelles de communication. Les parents doivent pouvoir bénéficier rapidement de cours de LSF pour avoir des compétences supérieures à celles de leurs enfants et leur fournir des modèles de qualité.

Après l'âge de 3 ans, on peut envisager un regroupement des enfants d'une part, et des cours de LSF aux parents d'autre part.

Dans le cas des adolescents, l'envie d'apprendre la LSF correspond parfois à ouvrir un espace en dehors de la famille ; il s'agit plutôt d'une découverte comme celle d'une deuxième langue : il n'est donc pas nécessaire d'associer les parents.

## 5 - PROJET DE COMMUNICATION ADAPTÉ

Certains enfants et jeunes que nous suivons présentent une surdité associée à d'autres pathologies, une surdité dans le cadre d'un polyhandicap ou une surdité dans le cadre de syndromes génétiques connus : dès le début de l'accompagnement notre souci est de réfléchir avec les parents et avec l'autre (ou les autres) équipe(s) positionnée(s) au projet le plus adapté pour eux et de l'ajuster régulièrement.

Il arrive aussi que nous accompagnions des enfants et jeunes sourds qui bénéficient d'une bonne réhabilitation prothétique (implant et /ou prothèse(s)) et qui, malgré la mise en œuvre d'un projet personnalisé adapté visant l'entrée dans l'oral, ne présentent pas l'évolution linguistique escomptée : le déficit linguistique ne s'explique pas que par la surdité, l'accompagnement proposé est mis en échec : la question se pose alors de moduler ou modifier le projet de communication initial.

### **5.1 - Des signes de plusieurs ordres nous alertent**

- difficultés d'ordre médical (syndromes, pathologie),
- difficultés d'ordre linguistique,
- difficultés d'ordre cognitif,
- difficultés dans le développement psychomoteur,
- difficultés d'ordre relationnel et/ou comportemental et/ou psychologique,
- plaintes exprimées par l'enfant,
- forte dysharmonie dans le développement de l'enfant.

***Il ne s'agit pas d'en rester à une impression subjective de difficulté mais de confronter rapidement les observations à des normes développementales :***

- langagières,
- psycho-affectives,
- cognitives,
- psychomotrices, dans le cadre de bilans.

Nous prenons également en compte l'histoire personnelle de l'enfant : degré de surdité, évolution éventuelle de la surdité, date du dépistage, du premier appareillage, de l'implantation cochléaire éventuelle, du bilinguisme familial éventuel, du niveau de langage intrafamilial...et des observations longitudinales (bilans d'évolution).

Les investigations complémentaires à mener sont alors proposées. Elles peuvent être neurologique, neuropsychologique, audiologique, psychiatrique, psychologique, pédiatrique, ophtalmologique, orthoptique, psychomotrice, génétique... Une évaluation de l'utilisation du signe en appui peut être aussi très intéressante.

À la suite des investigations menées, une réunion de synthèse permettra d'évaluer les capacités institutionnelles à adapter, moduler ou modifier le projet de communication de l'enfant (et donc son projet individualisé). Le dialogue avec les parents est continu et c'est ensemble, le plus souvent, qu'on chemine vers un ajustement du projet de communication initial.

Il ne s'agit en aucun cas de faire un constat immuable de difficultés, mais de les contourner pour les dépasser en choisissant des outils facilitateurs de développement de la langue et des supports de communication adaptés.

Dans le projet de communication adapté, la langue française et/ou la LSF peuvent être utilisées par l'enfant ou le jeune en fonction de ses besoins : il s'agit de lui permettre de s'exprimer et de communiquer le mieux possible dans le maximum de situations.

Le projet de communication adapté peut se transformer en projet de communication en langue française ou en projet de communication bilingue en fonction de l'évolution observée.

On remarque que les enfants et jeunes concernés par le projet de communication adapté sont aussi souvent concernés par l'accompagnement de plusieurs services de soins (dans le cas des polyhandicaps, des pluri-handicaps et des troubles envahissants du développement). Il est donc important d'installer un partenariat qui permette la transversalité du projet linguistique. C'est l'équipe du Ceeda qui explique l'importance des adaptations à mettre en place autour de la communication et transmet, si besoin, les compétences nécessaires à l'autre équipe. L'équipe du Ceeda ajuste les adaptations en fonction des observations et des retours faits par l'équipe partenaire.

## **5.2 - Outils et supports spécifiques**

Des outils et supports spécifiques sont utilisés dans le cadre du projet de communication adapté ; ils sont choisis en fonction de la compréhension de la difficulté repérée chez l'enfant ou le jeune afin de la surmonter (remédiation) : pictogrammes, lecture et grammaire en couleur (pédagogie Gattegno), méthode des alphas, méthode phonético-gestuelle Borel-Maisonny, logiciel Clicker, signes en appui, français signé, ...

L'évaluation de la pertinence de l'utilisation de ces outils doit être régulière et en lien avec la temporalité de chacun : tous les enfants et jeunes n'ont pas besoin du même temps pour comprendre, intégrer, restituer ; le temps scolaire n'est pas forcément le temps du rééducateur, du parent, etc...



## 6 - L'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL AU CEEDA

*« ... les parents d'un enfant sourd, quels que soient la configuration de la famille, son profil socioculturel, psychologique ou économique, sont en règle générale dans une profonde ignorance de ce qu'est une surdité " pré linguale" ... Ils ont tout à apprendre sur le rôle qu'ils devraient pouvoir jouer dans l'éveil et l'épanouissement de leur enfant. Tous ont besoin de trouver des raisons d'espérer pour agir et comprendre, pour adapter leur comportement »*

**Josette CHALUDE** - Fondatrice de l'ANPEDA<sup>12</sup> - Présidente d'honneur de l'ACFOS<sup>13</sup>

*Mère d'un enfant sourd, elle a œuvré pour restituer aux parents d'enfants sourds leur rôle de parents.*

En effet, les professionnels ne peuvent pas tout ; le partenariat avec les parents est indispensable. C'est parce que nous avons le souci de prendre en compte la disponibilité des parents, d'aller à leur rencontre et de régler notre pas sur le leur, que nous avons choisi d'appeler ce travail "accompagnement" et non "guidance".

### **6.1 - Objectif de l'accompagnement familial**

Apporter notre aide, mettre nos compétences au service de la famille pour qu'une communication aisée s'installe avec leur enfant sourd et permettre aux parents d'avoir confiance dans leur capacité à être ses parents. Ainsi, ils pourront lui transmettre naturellement, des comportements sociaux, relationnels adaptés, l'amener à développer des connaissances qui correspondent à son âge et à comprendre et à utiliser la langue orale et la langue des signes selon son projet.

### **6.2 - Moyens mis en œuvre**

- Rencontrer régulièrement les familles, selon un rythme établi
- Informer
- Écouter, observer avec empathie
- Mettre en place « une progression », conjointement avec les parents.
- Transmettre des compétences
- Mobiliser les ressources de la famille.

### **6.3 - Informer**

- sur la surdité et ses répercussions dans la façon d'appréhender le monde, dans la communication, dans l'apprentissage du langage oral, sur la langue des signes, sa structure différente, sa richesse, son accès (souvent) plus accessible,
- sur les liens entre le langage, la ou les langues, et les autres formes d'activités mentales (mémoire, raisonnement...),
- sur l'appareillage, l'importance du port régulier des prothèses.

---

<sup>12</sup> Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs

<sup>13</sup> Action Connaissance FORMation pour la Surdit 

Souvent, il faudra revenir plusieurs fois sur ces contenus d'information, à l'occasion de situations concrètes qui permettent de donner tout leur sens aux explications, car les parents ne sont pas toujours disponibles.

Enfin, il est important de communiquer aux parents les coordonnées des différentes associations en lien avec la surdité.

Lorsque des difficultés ou troubles associés sont mis en évidence, il faut accompagner leur annonce et leur prise en compte.

#### **6.4 - Écouter, observer avec empathie**

- Pour découvrir toutes les facettes de l'enfant sourd dans sa famille, quelles difficultés rencontre son entourage, ce qui se fait facilement et trouver ainsi le meilleur ajustement de l'accompagnement.

- Pour que les parents n'hésitent pas à exprimer leurs interrogations, leurs craintes et aussi les joies et plaisirs éprouvés avec leur enfant sourd et donc la dimension subjective de leur expérience parentale

- Pour les réassurer dans leur fonction parentale.

#### **6.5 - Mettre en place une progression des objectifs, conjointement avec les parents**

Les parents vont être rassurés de voir les professionnels sereins et confiants en face de leur enfant. Les professionnels vont cibler des objectifs possibles à atteindre dans une progression en rapport avec ce qu'ils savent des étapes du développement de l'enfant.

Ils vont mobiliser les parents autour de ces objectifs, veiller à ce qu'aucune des étapes ne soit brûlée.

Les parents vont réaliser que l'enfant peut comprendre beaucoup de choses et donc être confortés dans leurs actions éducatives ce qui va générer un sentiment de sécurité pour l'enfant. C'est aussi ce qui va lui permettre de progresser tout naturellement vers l'autonomie.

Les compétences communicationnelles puis langagières de l'enfant sont mises en évidence pour que des échanges naturels riches s'installent dont l'enfant a régulièrement l'initiative.

#### **6.6 - Transmettre et mobiliser des compétences**

- Pour stimuler l'audition de l'enfant, le développement sensori-moteur ;

- Pour mettre en place les bases de la communication : attention conjointe, attention réciproque, tours de rôle...

Proposer des adaptations verbales pertinentes à mesure que les interactions avec l'enfant évoluent.

Transmettre toutes les aides à la communication qui semblent adaptées : albums photos, cahier de vie, signes de la LSF, pictos, LPC...

## **6.7 - Mobiliser les ressources de la famille**

- S'inspirer de ce que les parents ont déjà adapté par eux-mêmes et qui a porté ses fruits.
- Reconnaître et valoriser la connaissance que possèdent les parents de leur enfant.
- Prendre en compte la dynamique émotionnelle et affective de la famille. En tenir compte dans l'adaptation des pratiques.
- Respecter les habitudes culturelles de la famille
- Reconnaître et valoriser les progrès et l'évolution de l'enfant.

## **6.8 - L'accompagnement familial à la carte**

L'accompagnement familial s'inscrit dans l'identité même des services du Ceeda : SAFEP et SSEFS (accompagnement familial, soutien à l'éducation familiale) et dans les textes qui régissent leur fonctionnement : Annexes XXIV reprises dans le code de l'action sociale et des familles.

Toutefois s'il est impulsé par les professionnels déterminés à le mettre en place, il n'est pas toujours compris et accepté d'emblée par les parents. C'est à l'équipe de définir quelle(s) rencontre(s) vont être proposée(s) pour amener les parents à s'inscrire activement dans cet échange constructif autour de leur enfant.

L'accompagnement ne prend pas la même forme et ne se fait pas au même rythme selon l'âge des enfants ou des jeunes, selon où ils en sont de leurs parcours, selon où en sont les parents dans leur cheminement.

Le travail avec les familles est au centre des actions du SAFEP et du SSEFS, quelles que soient les options de communication choisies par les parents dans le projet linguistique du Ceeda.

## Notes - Observations

## Notes - Observations